



L'APPEL DE LAMBETH LA DIGNITÉ HUMAINE

Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ qui, selon sa grande compassion, nous a fait naître de nouveau, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts... 1 Pierre 1,3

1 Déclaration

- 1.1 Dans le don bénéfique de Dieu qu'est la création (Gn 1,31), les humains sont créés à l'image de Dieu et bénis par l'attention et l'amour de Dieu (Gn 1,26-28). Cela donne à tous les êtres humains une dignité qui ne peut leur être enlevéeⁱ. « Chaque fois que nous faisons face à quelqu'un, nous voyons un reflet de l'amour et de la gloire infinis de Dieu »ⁱⁱ.
- 1.2 C'est dans la mission du Christ que nous connaissons la grâce de Dieu et l'amour fidèle de Dieu pour chaque être humain (Jn 3,16 ; Col 1,15-20 ; Rm 5,18-19 ; 1 Co 15,22 ; 2 Co 5,14-17 ; 1 P 2,9)ⁱⁱⁱ. L'humanité se voit offrir une nouvelle naissance dans une espérance vivante par la résurrection du Christ (1 P 1,3 ; 2 P 1,14). En tant que porteurs de l'image de Dieu, les êtres humains sont appelés à aimer Dieu et à s'aimer les uns les autres (1 Un 4,11)^{iv}.
- 1.3 La merveilleuse diversité de la création de Dieu trouve un écho dans la diversité des êtres humains. Chaque être humain est « un mystère unique et profond d'une valeur et d'une dignité inestimables »^v. Cette diversité parmi les êtres humains et dans toute la création est bonne et belle. La Pentecôte - et la vision d'Apocalypse de Jean 7,9 - montre comment la diversité est un don de Dieu bénéfique lorsque, dans la puissance unificatrice du Saint-Esprit, elle est utilisée au service de Dieu et pour le bien de chacun^{vi}.
- 1.4 Seul le Christ est l'image parfaite de Dieu (Jn 10,30 ; Col. 1,15-16). Tous les êtres humains se détournent de l'amour de Dieu et ternissent l'image de Dieu^{vii}. Nous reconnaissons notre péché et la victoire de Dieu sur le péché à la croix (1 P 2,24, 3,18 ; Rom. 5,8). Respecter, honorer, et préserver la dignité de chaque être humain implique la reconnaissance du péché, la repentance, et le pardon. C'est en Christ, par la puissance du Saint-Esprit, que se révèle le plein potentiel de la personne humaine^{viii}. C'est dans le don de la renaissance et de l'identité renouvelée que l'Église - le corps du Christ - est unie. En tant que peuple rédempté par le Christ, l'Église est appelée à porter l'image de Dieu, à être le corps du Christ sur la Terre (1 P 3,9-10 ; Ga 3,28).
- 1.5 Par conséquent, l'Église catholique déclare que la vie est sacrée et que toutes les personnes sont dignes de respect et dignes de conditions propices à la vie dans toute sa plénitude^{ix}. Ces normes saintes doivent être respectées de manière fidèle.

2 Affirmation

Nous sommes des collaborateurs de Dieu (1 Co 3,9) appelé-e-s à protéger le don de la vie humaine et la dignité de tous les êtres humains^x. Comme Jésus a lavé les pieds de son négateur et de son traître, nous sommes appelé-e-s à suivre son exemple (Jn 13,12-17, 34-35). Nous sommes appelé-e-s à nous aimer.

Les actes et les attitudes qui vont à l'encontre de la dignité des enfants de Dieu sont des péchés. L'héritage du colonialisme, la traite transatlantique des esclaves, et d'autres abus de pouvoir, continuent d'avoir un impact sur nos communautés^{xi}. Certains se sont enrichis tandis que d'autres se sont appauvris. Les systèmes économiques internationaux, construits sur des structures d'exploitation injustes, ont créé des conditions déshumanisantes. Les profondes inégalités d'accès à la terre, à la santé, et à l'éducation, l'exploitation des jeunes, les pratiques de travail injustes, les mauvais traitements infligés aux minorités ethniques, aux migrants, et aux réfugiés, l'inhumanité de la traite des êtres humains, la persécution religieuse, les pressions sur celles et ceux qui sont guidé-e-s par leur liberté de conscience, l'oppression des personnes LGBTQ, la violence de genre, la guerre, ou encore la violence sexuelle dans les conflits, sont autant d'exemples de ces péchés. L'hospitalité envers tous et la fidélité envers chacun sont les marques principales d'une communauté à l'image de Dieu (1 P 4,8-10).



- 2.1 Dieu veut une communauté interculturelle vivifiante. L'effort missionnaire local et la théologie contextuelle attestent d'une réception, d'une contestation, d'une adoption, et d'une adaptation profondes de l'Évangile de Jésus-Christ au sein et à travers les cultures ^{xii}. Cependant, l'anglicanisme international a souvent émergé dans le contexte du colonialisme. Nous reconnaissons l'existence et l'impact continu d'un anglicanisme impérialiste impliqué dans des pratiques déshumanisantes fondées sur la suprématie culturelle et raciale ^{xiii}. Tout engagement chrétien envers la dignité humaine doit célébrer les riches diversités des théologies contextuelles et tenir compte de la complicité de l'anglicanisme dans les colonialismes brutaux et extractifs.
- 2.2 Les systèmes économiques inégalitaires désavantagent injustement les communautés les plus pauvres du monde ^{xiv}. Certes, des progrès ont été accomplis dans la lutte contre la pauvreté ^{xv}. Cependant, la pandémie mondiale, la hausse de l'inflation, et la guerre ont entraîné des reculs sans précédent dans la réduction de la pauvreté. L'urgence climatique actuelle (que l'on observe notamment par l'augmentation de la température mondiale, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans) crée une instabilité et une insécurité alimentaires supplémentaires qui remettent en question les efforts visant à éradiquer la pauvreté et à créer un développement durable, à court et plus long termes ^{xvi}. En 2020, 120 à 124 millions de personnes supplémentaires ont été replongées dans l'extrême pauvreté ^{xvii}. En 2022, on estime qu'entre 657 millions et 676 millions de personnes vivront dans l'extrême pauvreté ^{xviii}. Nous déplorons ces chiffres et la manière dont cette pauvreté affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles ^{xix}. L'engagement envers la dignité humaine implique que l'Église soit solidaire des plus pauvres et des marginalisé-e-s, et qu'elle témoigne de l'injustice envers les plus pauvres et les marginalisé-e-s.
- 2.3 Les préjugés fondés sur le sexe ou la sexualité menacent la dignité humaine. Compte tenu de la politique anglicane, et en particulier de l'autonomie des provinces, il existe un désaccord et une pluralité de points de vue sur la relation entre la dignité humaine et la sexualité humaine. Pourtant, nous faisons l'expérience de la sauvegarde de la dignité dans l'approfondissement du dialogue. Dans l'esprit de la Communion anglicane dans son ensemble, « toutes les personnes baptisées, croyantes, et fidèles, quelle que soit leur orientation sexuelle, sont des membres à part entière du Corps du Christ » et doivent être accueillies, soignées, et traitées avec respect (I.10, 1998) ^{xx}. Après une réflexion théologique approfondie et un processus de discernement, de nombreuses provinces continuent d'affirmer que le mariage homosexuel n'est pas permis. La résolution I.10 (adoptée lors de la Lambeth Conference de 1998) dispose que « la légitimation ou la bénédiction des unions homosexuelles » n'est pas conseillée ^{xxi}. D'autres provinces ont béni et accueilli l'union/le mariage homosexuel-le après une réflexion théologique approfondie et un processus de discernement. En tant qu'évêques, nous restons déterminé-e-s à écouter et à marcher ensemble, malgré notre profond désaccord sur ces questions.

3 Demandes spécifiques (les Appels)

Les Écritures témoignent de la dignité et de l'égalité inhérentes à tous les êtres humains, car toutes et tous sont créé-e-s à l'image de Dieu. Dans les grandes diversités ethniques et culturelles de la Communion anglicane, tous sont faits à l'image de Dieu. Tous sont égaux. En effet, c'est l'intention de Dieu de conserver la richesse des cultures du monde dans la révélation finale et complète de la glorieuse rédemption de Dieu (Ap 21,24). Par conséquent, les évêques réuni-e-s lors de la Lambeth Conference de 2022 appellent l'Église à protéger la dignité de toute la création, des cultures et des êtres humains. Nous appelons la Communion à :

- 3.1 Soutenir la création d'une Commission de l'archevêque pour l'action rédemptrice (ACRA)

Ce travail comprendra, au moins, quatre axes. Premièrement, l'archevêque de Canterbury devra convoquer l'ACRA en tant que groupe de théologiens de la Communion, sous la présidence d'un théologien du monde majoritaire (nous pensons notamment à un-e dirigeant-e d'une communauté qui a connu le colonialisme et l'esclavage). L'ACRA étudiera les rapports et les comptes-rendus produits par les commissaires de l'Église pour l'Angleterre sur les liens historiques de l'Église avec l'esclavage transatlantique ^{xxii}.



Deuxièmement, l'ACRA établira et publiera des théologies holistiques de l'action rédemptrice et de la réparation, fondées sur les grandes traditions scripturaires de la rédemption de Dieu en Christ et sur l'appel de l'Église au ministère de la réconciliation (2 Co 5,17-19) ^{xxiii}. Nous demandons à l'archevêque de Canterbury (en tant que président du Conseil des gouverneurs des commissaires de l'Église) de veiller à ce que cette théologie façonne la réponse des commissaires de l'Église conformément aux liens de l'Église avec le colonialisme et l'esclavage.

Troisièmement, l'ACRA, en consultation avec le travail des commissaires de l'Église, identifiera les critères, les communautés, et les programmes qui serviront à un témoignage de l'action rédemptrice à l'échelle de la Communion.

L'ACRA fournira des rapports intermédiaires trimestriels à l'archevêque de Canterbury et au Comité permanent du Conseil consultatif anglican.

3.2 Agir pour des mesures de protection sociale financées dans toute la Communion anglicane

Une telle action signifiera, dans la mesure du possible, de faire pression sur les gouvernements pour obtenir des mesures de protection sociale. Cela signifiera également que la Communion anglicane agira pour la protection sociale.

Premièrement, en consultation avec des sources et des experts pertinent-e-s, les primats devront, lors de leur prochaine réunion, explorer ensemble la signification et les implications de la protection sociale dans leurs contextes ^{xxiv}. Les primats prendront l'initiative de témoigner du potentiel de changement de vie des régimes de protection sociale tout en équipant leurs évêques et diocèses afin qu'ils puissent faire de même dans les contextes locaux.

Deuxièmement, parce que la pauvreté est « un problème multiforme qui nécessite une approche multiforme et intégrée », des ressources économiques, politiques, sociales, environnementales, institutionnelles et spirituelles doivent être mobilisées ^{xxv}. Dans le but d'approfondir les approches spirituelles et imaginatives de l'éradication de la pauvreté, et en particulier de la pauvreté des jeunes, nous appelons l'ACC à établir un Fonds d'innovation anglican (AIF). Ce fonds distribuera un soutien financier aux jeunes (18-30 ans) qui créent des projets ou des entreprises visant à lutter contre la pauvreté, en accordant une attention particulière à la protection sociale. En référence au point 3.1 ci-dessus, cette initiative pourra trouver un financement continu en tant que résultat de la réponse de l'ACRA et des commissaires de l'Église à l'injustice historique de l'esclavage.

3.3 Étendre le travail de l'Anglican Communion Office (Bureau de la Communion anglicane, « ACO ») pour promouvoir la dignité humaine notamment en lien avec les questions de sexualité et de genre

Nous demandons à l'ACC (informé par les réseaux et les départements concernés de l'ACO et par la résolution I.10 adoptée lors de la Lambeth Conference de 1998), d'examiner si son travail sur la justice de genre devrait être élargi pour promouvoir une vision et des pratiques provinciales et interprovinciales envers la dignité humaine, avec une attention non seulement au genre mais aussi à la sexualité. Lors de la réunion ACC-19, les rapports provinciaux et interprovinciaux sur cette question devraient être reçus et d'autres recommandations devraient être faites.

Notes de fin

- i. La Commission permanente inter-anglicane pour l'Unité, foi et constitution (IASCUFO), *Created in the Image of God: The Divine Gift and Call to Humanity: An Anglican Theological Anthropology: Unity, Faith & Order, Paper No. 3* (Londres : ACC, 2021), pp. 9, 12, 14-25, 42 https://www.anglicancommunion.org/media/460188/UFO_IASCUFO_Papers-3-and-4 - God-So-Loved-the-World_v2_en.pdf Voir aussi les éditions Brian Brock et John Swinton. *Disability in the Christian Tradition: A Reader* (Grand Rapids: Eerdmans, 2012) ; Conseil oecuménique des Eglises, *The Gift of Being: Called to Be a Church of All and for All* (2016) <https://tinyurl.com/7kyvdnrb>



- ii. IASCUFO, *Created in the Image of God*, p. 24
- iii. Commission internationale pour le dialogue théologique entre anglicans et orthodoxes (ICAOTD), *In the Image and Likeness of God: A Hope-Filled Anthropology* (« The Buffalo Statement », 2015), pp. 5-12. Lambeth Conference 1998, I.10c ; IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 75-77.
- iv. IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 34-40.
- v. IASCUFO, *Created in the Image of God*, p. 24.
- vi. IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 10-11.
- vii. IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 12, 50-57.
- viii. IASCUFO, pp. 9-11, 30-35.
- ix. ICAOTD, *In the Image and Likeness of God*, Lambeth Conference 2008, Section C (Justice humaine et sociale) ; Lambeth 1998, I.1, 2, 4, 5, 9, 14, 15 ; III.21, 22.
- x. IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 26-30.
- xi. IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 53-54. Voir Jeremy M. Bergen, *Ecclesial Repentance: The Churches Confront their Sinful Pasts* (Londres : T&T Clark, 2011) ; Organisation internationale du travail (OIT), Walk Free et Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Global Estimates of Modern Slavery Forced Labour and Forced Marriage* (Genève : Publications de l'OIT, 2022)
- xii. Voir Lamin Sanneh, *Translating the Message: The Missionary Impact on Culture*, éd. révisée (Maryknoll : Orbis, 2009) ; Jehu H. Hanciles, *Migration and the Making of Global Christianity* (Grand Rapids : Eerdmans, 2021) ; William L. Sachs et Robert S. Heaney, *The Promise of Anglicanism* (Londres : SCM, 2019).
- xiii. Voir Rowan Strong, *Anglicanism and the British Empire* (Oxford: Oxford University Press, 2007) ; éditions Ian T. Douglas & Pui-lan Kwok *Beyond Colonial Anglicanism: The Anglican Communion in the Twenty-First Century* (New York: Church Publishing, 2000).
- xiv. Voir IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 52-54.
- xv. Andrea Peer et Sevil Omer, *Global poverty: Facts, FAQs, and how to help* <https://www.worldvision.org/sponsorship-news-stories/global-poverty-facts>, 23 août 2021 (consulté le 10 juin 2022).
- xvi. ONU, Assemblée générale, 73e session (18 octobre 2018), Deuxième Commission, Point 24 (a) de l'ordre du jour, « Élimination de la pauvreté et autres questions de développement : mise en œuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018- 2027) », p.4. IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 12-13, 58-67.
- xvii. <https://sdgs.un.org/goals/goal1>, consulté le 10 juin 2022.
- xviii. « L'extrême pauvreté » désigne la situation des personnes vivant avec moins de 1,90 \$ par jour. Voir Daniel Gerszon Mahler, Nishant Yonzan, Ruth Hill, Christoph Lakner, Haoyu Wu et Nobuo Yoshida, « Pandémie, inflation et pauvreté ». <https://blogs.worldbank.org/opendata/pandemic-prices-and-poverty>, 13 avril, 2022 (consulté le 10 août 2022). Voir <https://www.un.org/en/global-issues/ending-poverty>, consulté le 11 juin 2022. Pour plus d'informations sur le changement climatique et les schémas de migration, voir le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la contribution du Groupe de travail III au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2022: Migration of Climate Change* (avril 2022), pp. 2-54 - 2-55 ; 3-96 - 3-109. https://report.ipcc.ch/ar6wg3/pdf/IPCC_AR6_WGIII_FinalDraft_FullReport.pdf, consulté le 27 juin 2022.



- xix. ONU, Assemblée générale, 73e session (18 octobre 2018), Deuxième Commission, Point 24 (a) de l'ordre du jour, « Élimination de la pauvreté et autres questions de développement : mise en œuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018- 2027) », p.3.
- xx. Lambeth 1998, 1.10 c, d
- xxi. Lambeth 1998 1.10 e
- xxii. <https://www.churchofengland.org/sites/default/files/2022-06/Church%20Commissioners%20research%20report%20final.pdf> consulté le 28 juin 2022
- xxiii. IASCUFO, *Created in the Image of God*, pp. 75–77. Voir IASCUFO, *God's Sovereignty and Our Salvation: An Anglican Theological Statement: Unity, Faith & Order Paper No. 4* (Londres : ACC, 2021), pp. 82–84.
- xxiv. La protection sociale désigne tout régime ou système mis en place pour protéger les travailleurs d'un changement dramatique ou traumatique des conditions de travail. La protection sociale signifie que les employeurs partagent les risques avec leurs employés. Cette protection peut prendre la forme, par exemple, de prestations de retraite, d'un accès à des prêts à taux réduit, ou encore d'un accès aux soins de santé subventionné ou gratuit. Pour en savoir plus sur le concept de « partage des risques », voir Truman Packard, Ugo Gentilini, Margaret Grosh, Philip O'Keefe, Robert Palacios, David Robalino et Indhira Santos, *Protecting All: Risk Sharing for a Diverse and Diversifying World of Work* (Washington DC : Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, 2019) <https://bitly.ws/zBmR> consulté le 21 juin 2022.
- xxv. ONU, Assemblée générale, 73e session (18 octobre 2018), Deuxième Commission, Point 24 (a) de l'ordre du jour, « Élimination de la pauvreté et autres questions de développement : mise en œuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018- 2027) », p.3.